

Nyon 2030

Ville proche et vivante

Lignes directrices municipales





Des Lignes directrices ?

Après une législature 2016-2021 fortement bouleversée par une pandémie mondiale, les incertitudes sanitaires, géopolitiques et écologiques perdurent. Cette situation globale et locale appelle à une certaine humilité ou, pour le moins, à faire preuve de prudence dans les projections dans l'avenir, sachant aussi que le précédent Programme de législature – extrêmement ambitieux – a mis notre administration sous une énorme pression qui s'est vue encore amplifiée par les contraintes de la pandémie. Dans ce contexte, consciente de la continuité des actions et des projets dans le temps, la Municipalité a décidé de se démarquer de la pratique du «Programme de législature», figé sur cinq années, et d'élaborer, à la place, des «Lignes directrices municipales à l'horizon 2030», base politique sur laquelle elle élaborera avec son administration une feuille de route évolutive, évaluant les besoins humains et financiers pour la mener à bien. Les mesures et projets visés seront bien évidemment réalisés sans mettre de côté les démarches du quotidien et les prestations délivrées en continu qui font de Nyon un lieu de vie agréable et apprécié de ses habitant-e-s.

Une volonté politique forte et pragmatique

Ce document présente les grandes lignes de l'action que la Municipalité souhaite mener durant son mandat mais s'extrait volontairement, à ce stade, des éléments «programmatiques» et temporels, qui sont non seulement difficiles à figer au stade de la vision politique, mais surtout un peu prétentieux au vu du contexte actuel et des enjeux sociaux, géopolitiques et climatiques qui nous attendent. Ces Lignes directrices sont donc l'expression d'une volonté politique forte, dont le déploiement est déjà partiellement engagé et qui sera complété dans les mois à venir, de concert avec les différentes compétences qui composent notre administration. Ainsi, les axes de travail identifiés ici seront évalués en termes de ressources, tout comme les nombreux et audacieux projets déjà en cours. Ceci pour aboutir à une «feuille de route» à la fois ambitieuse et responsable, tenant compte des besoins supplémentaires indispensables à sa concrétisation. A ce titre, la Municipalité a décidé d'identifier cinq grands projets emblématiques – dont certains s'étaleront sur plusieurs législatures – sur lesquels elle compte regrouper un maximum de forces humaines et financières, avec un important soutien espéré de la part de son Conseil communal.

« Ces Lignes directrices déboucheront sur une feuille de route à la fois ambitieuse et responsable, tenant compte des besoins supplémentaires indispensables à sa concrétisation, notamment humains »»

Enjeux: proximité et vitalité

La ville a connu et connaît une très importante croissance démographique, territoriale et économique. Si Nyon a su éviter les différents pièges d'un développement très rapide, elle le doit bien sûr à ses acteur-ric-e-s politiques, économiques, commerciaux, mais aussi et surtout à son tissu associatif, culturel, sportif et social exceptionnel, qui a notamment grandement participé à maintenir le lien et la qualité de vie que Nyon connaît aujourd'hui. Pour poursuivre l'accompagnement de l'évolution de sa ville, la Municipalité considère aujourd'hui qu'elle doit travailler sur deux axes majeurs: la proximité et la vitalité. Ceux-ci couvrent de nombreuses réalités et thématiques différentes décrites ci-après et permettent à la Municipalité de poser une vision générale de ce qu'elle souhaite pour Nyon en 2030:

« Une ville vivante, adaptative face aux changements climatiques, renaturée, avec des espaces publics verts et accueillants, bien reliés entre eux, tout comme les différents quartiers d'ailleurs, avec un tissu associatif et économique dynamique, créant du lien, et un élan collectif pour accélérer la transition énergétique. »»

Table des matières

Objectifs

Faire vivre et relier les quartiers	10-11
Créer de nouveaux parcs et lieux de vie urbains	
Aménager des voies de mobilité active et durable	
Apaiser les circulations	
Végétaliser et renforcer la biodiversité	12-13
Végétaliser l'espace public	
Renaturer les cours d'eau	
Favoriser la perméabilité des sols	
Valoriser et soutenir le tissu associatif sportif, culturel et social	14-15
Développer des infrastructures de qualité	
Diffuser et valoriser les activités dans toute la ville	
Favoriser les synergies et encourager les projets communs	
S'engager pour la transition énergétique	16-17
Produire et distribuer des énergies renouvelables locales	
Encourager les rénovations du parc bâti	
Accompagner les changements de comportements	
Rapprocher autorités, administration et population	18-19
Renforcer les démarches participatives et laboratoires d'usages	
Améliorer la délivrance des prestations à la population	
Renforcer la visibilité de l'action des autorités	

Cinq projets emblématiques

Parc Perdtemps	21
Complexe multisports et parc des sports	22
Passerelles de mobilité douce	23
Pôle Gare	24
Chauffage urbain	25

Mise en œuvre concrète

Demande des moyens humains et financiers adéquats.....	26
Feuille de route évolutive, en lien avec le plan des investissements.....	26



Objectifs

La Municipalité a défini cinq objectifs prioritaires, qui permettent tous d'une manière ou d'une autre de favoriser la proximité et la vitalité. Chacun de ceux-ci présente trois exemples d'actions concrètes, pour certaines déjà engagées ou en voie de l'être, et pour d'autres, encore à évaluer, chiffrer et financer. Ces actions figureront bien sûr de manière plus détaillée dans la feuille de route à venir pour la fin de l'année 2022.

**Végétaliser
et renforcer
la biodiversité**

**Faire vivre
et relier les
quartiers**

**S'engager
pour la transition
énergétique**

**Valoriser et
soutenir le tissu
associatif sportif,
culturel et social**

**Rapprocher
autorités,
administration
et population**

Faire vivre et relier les quartiers

La Municipalité a mis l'accent ces dernières années, avec succès, sur le « Cœur de ville » dans le but d'éviter son appauvrissement au profit des « nouveaux » quartiers. Tout en poursuivant le travail sur le centre, il apparaît aujourd'hui nécessaire de mieux le mettre en lien avec les multiples quartiers qui ont pris vie de manière positive, ainsi que de mieux les relier entre eux.

1. Créer de nouveaux parcs et lieux de vie urbains

On pense bien sûr au futur parc Perdtemps, projet emblématique de la législature précédente, de celle-ci et probablement de la prochaine, qui va véritablement transformer la ville en profondeur. Mais la Municipalité souhaite, en parallèle et sans attendre, développer d'autres espaces publics de qualité dans chacun des quartiers. Les Nyonnais-es pourront donc compter sur la création ici d'un lieu de rencontre, là d'un îlot de fraîcheur ou encore là-bas d'un édicule permettant d'animer une rue ou une place et proposant rafraîchissements ou petite restauration. Par ces réalisations, la Municipalité désire donner à chacun-e la possibilité de profiter de la ville, en jouissant de lieux de rencontres de choix, qu'ils soient commerciaux ou non. Il est question de faire des parcs, places et rues des lieux d'attraction pour les habitant-e-s et les visiteur-euse-s de la ville.

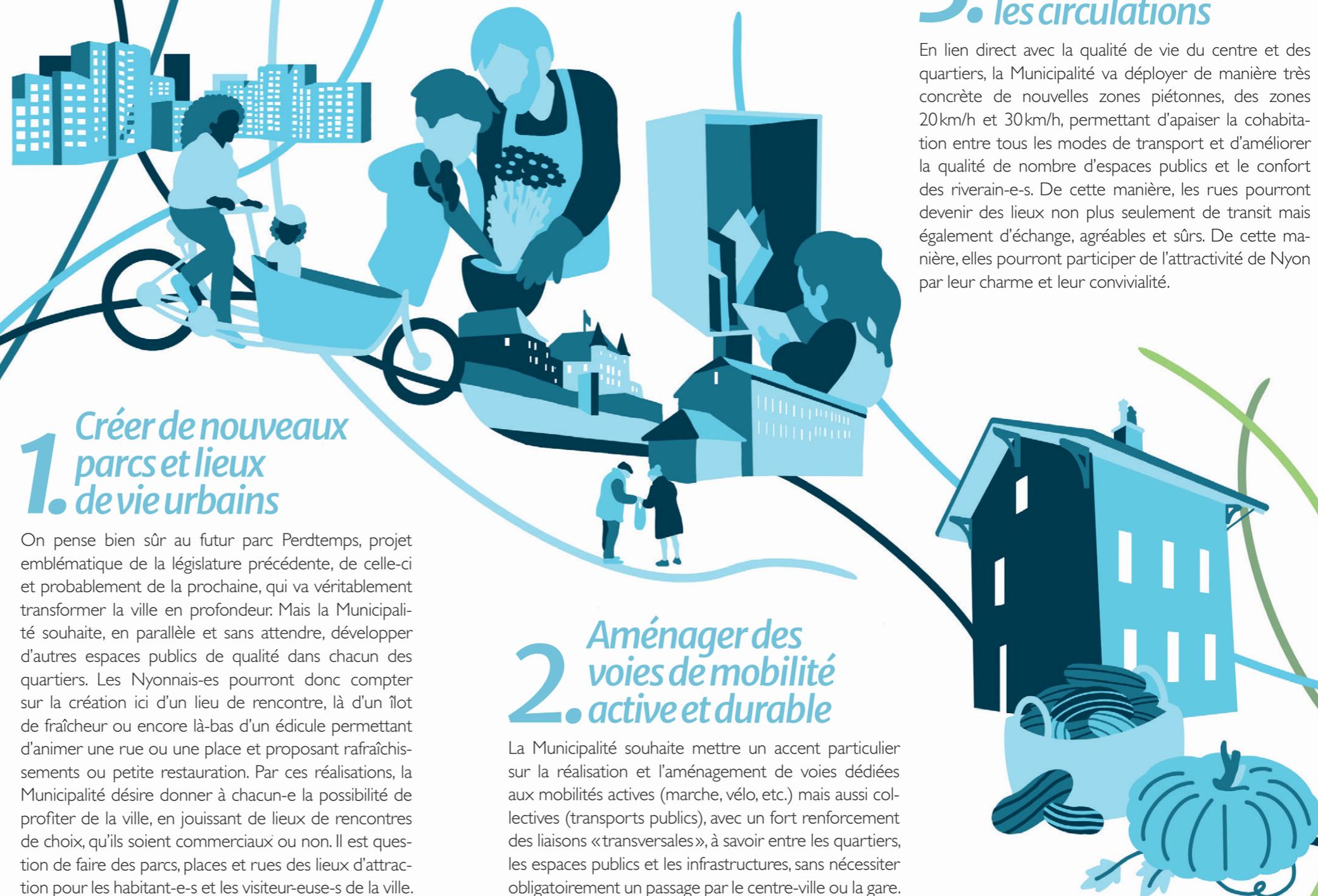
« Développer des espaces publics de qualité dans chacun des quartiers est essentiel »

3. Apaiser les circulations

En lien direct avec la qualité de vie du centre et des quartiers, la Municipalité va déployer de manière très concrète de nouvelles zones piétonnes, des zones 20km/h et 30km/h, permettant d'apaiser la cohabitation entre tous les modes de transport et d'améliorer la qualité de nombre d'espaces publics et le confort des riverain-e-s. De cette manière, les rues pourront devenir des lieux non plus seulement de transit mais également d'échange, agréables et sûrs. De cette manière, elles pourront participer de l'attractivité de Nyon par leur charme et leur convivialité.

2. Aménager des voies de mobilité active et durable

La Municipalité souhaite mettre un accent particulier sur la réalisation et l'aménagement de voies dédiées aux mobilités actives (marche, vélo, etc.) mais aussi collectives (transports publics), avec un fort renforcement des liaisons « transversales », à savoir entre les quartiers, les espaces publics et les infrastructures, sans nécessiter obligatoirement un passage par le centre-ville ou la gare.



Végétaliser et renforcer la biodiversité

Lutter contre le réchauffement climatique et renforcer le patrimoine naturel de la ville seront deux éléments qui guideront les réflexions de la Municipalité sur les nouvelles infrastructures et aménagements. Il semble en effet aujourd'hui, plus que jamais, urgent de considérer le changement climatique dans toute sa complexité et de trouver des moyens de l'atténuer et de s'adapter à cette nouvelle réalité. Avant tout, la Municipalité souhaite abolir la frontière existant entre l'urbain et la nature et rendre cette dernière facilement accessible pour tou-te-s les Nyonnais-es.

1. Végétaliser l'espace public

Pour lutter contre les îlots de chaleur et promouvoir la biodiversité, il est indispensable de penser à la couverture végétale de la ville. Il est ainsi question, comme dans d'autres villes, de développer une canopée à Nyon. La promotion du jardinage urbain sera poursuivie et complétée par de véritables projets d'agriculture urbaine, par ailleurs favorables à la vie des quartiers. De cette manière, la population sera sensibilisée aux enjeux entourant la production agricole et pourra apprécier la convivialité qui accompagne cette activité. De plus, la biodiversité sera améliorée grâce au développement de la nature en ville. Insectes, oiseaux, autres petits animaux et espèces végétales bénéficieront de nouveaux territoires pour s'épanouir tandis que les habitant-e-s pourront profiter d'espaces de délasserment ombragés et au contact de la nature. L'ambition de la Municipalité est de créer de nouveaux parcs et de pérenniser les structures existantes, à l'image du square Perdtemps, pour véritablement créer des oasis pour chacun-e de leurs utilisateur-ice-s.

« Abolir la frontière existant entre l'urbain et la nature »

2. Renaturer les cours d'eau

Toujours selon la même vision, la Municipalité désire rendre aux cours d'eau leur place dans la ville. Ceux-ci représentent en effet une richesse à valoriser et préserver, notamment par leur fonction de couloirs écologiques. Ils sont non seulement un habitat précieux pour la faune locale mais invitent aussi à la détente et aux loisirs et contribuent au rafraîchissement des alentours. Comme elle l'a déjà fait avec le Corjon et le ruisseau de Calèves, la Municipalité désire donc renaturer ses cours d'eau et permettre aux Nyonnais-es de profiter de ces espaces apaisants tout en les sensibilisant à la diversité des rôles que jouent ceux-ci. De plus, ces actions permettront de diminuer les risques de crues et donc, de protéger la population.

3. Favoriser la perméabilité des sols

Par ailleurs, la Municipalité désire travailler sur la question centrale de la perméabilité des sols. Ceci passera notamment par une réflexion sur le réseau de mobilité urbain qui rend celle-là compliquée en de nombreux lieux, mais aussi par une autre façon d'aménager les espaces publics, voire privés. Les cours d'écoles, à ce jour largement bitumées, feront dans ce cadre l'objet de réflexions afin de les rendre plus accueillantes pour les usager-ère-s. La place de l'eau en ville pourra elle aussi être pensée de sorte à amener de la fraîcheur et à contribuer à cette objectif de perméabilisation.

Par ces mesures, la Municipalité espère encore une fois améliorer la biodiversité tout en faisant de Nyon une ville agréable pour ses habitant-e-s et visiteur-euse-s.

Valoriser et soutenir le tissu associatif sportif, culturel et social

Le tissu associatif nyonnais fait sans nul doute la force de Nyon. Consciente de cela, la Municipalité a à cœur de soutenir et de valoriser son travail. Poursuivant les projets des dernières années, elle désire **promouvoir davantage cet aspect de la vie de la ville et favoriser l'engagement des Nyonnais-es dans le cadre sportif, culturel et social.**

1. Développer des infrastructures de qualité

Afin de favoriser le dynamisme des Nyonnais-es, la Municipalité est consciente qu'il faut leur donner des lieux où se rencontrer et où l'engagement peut prendre place. Ainsi, il lui importe de développer des infrastructures mixtes et intergénérationnelles de qualité. Au-delà, il est aussi essentiel d'encourager le partage des différentes structures ou matériels à disposition des associations. Il est question ici du maintien et de la promotion des maisons de quartiers, de la mise à disposition de locaux répondant aux besoins des associations mais aussi de la mise en valeur des lieux d'échanges ou de création, et du développement d'aménagements sportifs accessibles à tou-te-s. Une véritable réflexion axée sur les besoins des utilisateur-ric-e-s pourra être menée et permettra de définir les actions à mener.



<< Les collaborations avec et entre les associations conduisent à la création de projets innovants >>

2. Diffuser et valoriser les activités dans toute la ville

Si, jusqu'à aujourd'hui, les activités portées par les associations se déroulent majoritairement dans des lieux bien définis, la Municipalité souhaite désormais proposer aux acteur-ric-e-s de la vie associative nyonnaise de sortir encore plus de leurs murs. Il lui importe ainsi d'impliquer les différents collectifs de la ville dans l'animation des manifestations et des quartiers et de les encourager à pousser la porte de leurs salles de sports, théâtres et locaux associatifs pour aller encore davantage à la rencontre de la population. Créer des conditions-cadres – avec l'important soutien des services de la Ville dans l'organisation des manifestations – pour favoriser le contact entre les associations et la population permettra au tissu associatif de gagner en visibilité.

3. Favoriser les synergies et encourager les projets communs

La force des associations nyonnaises tient au nombre de leurs membres, à l'engagement durable de celles-ci et de leurs comités, et aux compétences dont ils-elles disposent. Elles sont aussi des lieux formateurs où chacun-e peut acquérir des qualifications dans des domaines spécifiques ou plus généraux comme la gestion de projet et d'équipe, la communication, etc. La mutualisation de ces compétences avec d'autres associations représente un moyen de renforcer les liens entre les divers groupements citoyens et d'améliorer les prestations que ceux-ci peuvent fournir à la population. Il s'agit aussi d'un moyen de pérenniser les petites associations en les faisant connaître. En sus, la collaboration entre les associations peut conduire à la création de projets innovants qui animeront la ville et la rendront encore plus vivante. La Ville se positionnera donc en facilitateur de ces échanges et s'engage à coordonner et soutenir les démarches allant dans ce sens.

S'engager pour la transition énergétique

Poursuivant ses efforts des dernières années, la Municipalité s'engage dans la transition énergétique et écologique. Il lui importe ainsi, à l'instar du Plan Lumière, de mettre en œuvre des mesures qui lui permettront de se distinguer comme modèle d'engagement en faveur de la durabilité. Ainsi, elle espère agir afin que la société nyonnoise tout entière soit concernée par cet enjeu et que chacun-e puisse œuvrer à son niveau.

1. Produire et distribuer des énergies renouvelables locales

S'appuyant sur la volonté politique de la législature précédente ainsi que sur des initiatives privées, le développement de la production d'électricité renouvelable, notamment photovoltaïque, est aujourd'hui bien amorcé en ville de Nyon. Le premier forage de géothermie profonde a aussi débuté à Vinzel dans le but de bénéficier de cette énergie naturelle. La Municipalité désire aujourd'hui continuer sur cette voie et accroître la proportion d'énergie renouvelable produite et distribuée sur le territoire nyonnais. Pour ce faire, elle poursuivra ses investissements dans les sociétés ThermoresÔ SA, EnergéÔ SA et NovoSolis SA et mettra en œuvre les mesures nécessaires afin d'encourager les initiatives citoyennes dans le domaine de la production d'énergie, notamment par des incitations en faveur des installations photovoltaïques. Le chauffage à distance, basé sur une centrale au bois dans un premier temps, puis très probablement sur la géothermie, fera quant à lui partie des grands projets de cette législature.

2. Encourager les rénovations du parc bâti

En plus de porter une attention particulière à la production d'énergie renouvelable, la Municipalité désire œuvrer davantage sur les économies à faire en la matière. Il s'agit dans ce cadre d'encourager la rénovation du parc bâti existant afin de limiter le gaspillage de ressources. La stratégie de rénovation du parc bâti servira de base pour cette mesure. Les services de la ville soutiendront pour leur part les propriétaires et les entreprises dans leurs démarches de rénovation et d'optimisation énergétique par divers moyens, tels que des subventions, de l'accompagnement, de la sensibilisation, etc.

« La Municipalité désire aujourd'hui accroître la proportion d'énergie renouvelable produite et distribuée sur le territoire nyonnais »

3. Accompagner les changements de comportements

Le changement doit aujourd'hui également passer par les comportements individuels. Le rôle de la Municipalité est donc d'accompagner les Nyonnais-es afin de leur permettre de mettre en valeur des pratiques vertueuses. Elle s'engagera donc afin de donner à tou-te-s les moyens de prendre part à ce changement, par la création d'infrastructures, l'accompagnement, la mise en place de nouvelles subventions et le renforcement de celles existantes. Ceci passera sans aucun doute par l'utilisation raisonnée des ressources, la consommation locale, la diminution progressive du nombre de véhicules thermiques et les économies d'énergie, entre autres.



Rapprocher autorités, administration et population

1. Renforcer les démarches participatives et laboratoires d'usages

Le succès des différents laboratoires d'usages (square Perdtemps, Grande Jetée, Voie 4 ou encore Marronniers), non seulement par leur fréquentation mais aussi et surtout par les enseignements qu'ils apportent pour penser l'évolution de la ville, sont évidemment à poursuivre, tout comme les démarches participatives plus traditionnelles, qui rencontrent elles aussi un succès non démenti, particulièrement dans les quartiers. Ainsi, les démarches participatives et les laboratoires d'usages garderont la place centrale qu'ils détiennent dans les grands projets de la ville. Les laboratoires d'usages seront renforcés dans les quartiers nord de la ville. Ils sont en effet une manière de faire participer toute la population (sans distinction d'âge, de langue, de niveau social, etc.) qui doit être valorisée et encore améliorée. A l'horizon 2030, la Municipalité désire que chacun-e se trouve à sa place à Nyon et puisse vivre la ville. Pour ce faire, elle souhaite trouver des relais lui permettant d'aller à la rencontre de la population et d'être à son écoute. En les soutenant, elle pourra non seulement améliorer son contact avec les citoyen-ne-s mais aussi évaluer la pertinence des diverses démarches en s'appuyant sur l'expérience du terrain. A terme, chaque individu qui pratique la ville devrait pouvoir se faire entendre par ces démarches informelles.

La ville de Nyon se distingue de bon nombre d'autres cités par sa volonté d'impliquer sa population dans les décisions et projets conduits par la Municipalité.

Il s'agit de poursuivre dans cette voie mais aussi de tenir compte des enseignements apportés par la crise sanitaire, dans le rôle que l'administration joue dans la vie des habitant-e-s.

L'objectif est de faire en sorte qu'habitant-e-s, visiteur-euse-s et travailleur-euse-s trouvent leur place dans la ville et bénéficient des services nécessaires.

2. Améliorer la délivrance des prestations à la population

Les changements de comportements dans la façon de «vivre» la ville ont fortement évolué ces dernières années, avec notamment l'arrivée de l'e-administration. Or, l'un des enseignements de la crise sanitaire du Covid-19 réside dans le rappel de l'importance cruciale de la relation de proximité entre administration et citoyen-ne-s, surtout pour celles et ceux en situation de faiblesse. Il importe donc à la Municipalité de mener une véritable réflexion sur le lien entre les autorités, l'administration et la population, et surtout sur la façon de délivrer ses prestations pour que chacune et chacun, peu importe son âge et ses compétences numériques, puisse y avoir accès.

3. Renforcer la visibilité de l'action des autorités

Afin de renforcer encore la proximité entre autorités, administration et population, la Municipalité désire donner plus de visibilité à l'action publique. En plus de s'appuyer sur les différents canaux de communication développés durant la dernière législature, comme la nouvelle version de nyon.ch, la Municipalité souhaite repenser sa façon de communiquer pour être au plus proche des attentes de la population. Elle accordera une attention particulière à ce point dans les années à venir, ceci afin de gagner en transparence vis-à-vis des Nyonnais-es.

« L'objectif est d'être au plus proche des attentes de la population »

De cette manière, chacun-e pourra évaluer les réalisations publiques et s'exprimer sur divers sujets, que ce soit par le biais des démarches participatives, de l'engagement associatif ou d'initiatives personnelles.



Cinq projets emblématiques

S'appuyant sur les objectifs définis précédemment, la Municipalité a choisi de porter son attention sur cinq grands projets emblématiques. Ceux-ci, parfois lancés depuis plusieurs années ou soumis plus récemment au Conseil communal, sont pensés à bien plus long terme que les objectifs présentés dans les chapitres précédents. Ils suivent cependant tous la même volonté de faire de Nyon une ville proche et vivante. La Municipalité mettra ainsi tout en œuvre pour les faire progresser durant les années à venir afin de parvenir à leur aboutissement le plus vite possible. Les ressources financières et humaines nécessaires seront conséquentes pour ces grands projets, et auront probablement des impacts sur d'autres projets ou réalisations.

Parc Perdtemps

Déjà emblématique de la législature précédente, le parc Perdtemps est sans aucun doute le projet du siècle pour Nyon. La création d'un poumon de verdure au centre-ville en remplacement de l'actuel parking est une entreprise ambitieuse qu'il est temps de concrétiser. Conformément aux objectifs détaillés dans ces Lignes directrices, le futur parc Perdtemps est amené à être un espace végétalisé de qualité, agrémenté d'une médiathèque-ludothèque et de lieux de restauration, que chaque Nyonnais-e pourra exploiter selon ses envies, tout en conservant en souterrain (sous une petite partie du parc) des places de stationnement et en proposant des activités commerciales attractives en bordure du parc. Bien que ce projet ne sera évidemment pas terminé à la fin de la législature, la Municipalité mettra tout en œuvre pour pouvoir planter un premier coup de pioche avant 2026.





Complexe multisports et parc des sports

Tout comme le parc Perdtemps, le complexe multisports et parc des sports de Colovray faisait déjà figure de projet emblématique lors de la législature précédente. Destiné à accueillir les infrastructures nécessaires à la pratique d'une multitude de sports appréciés des Nyonnais-es, il devrait pour sa part être entièrement réalisé à l'horizon 2030. Les Nyonnaises et les Nyonnais de tous âges, bénéficieront d'aménagements de qualité pour pratiquer individuellement ou en club leur sport favori, mais aussi leurs loisirs. Avec la création d'une véritable zone de divertissement à l'ouest de la ville, la Municipalité soutient indirectement les associations nyonnaises et permet à la population de rester en bonne santé, pouvant pratiquer librement des activités physiques dans des espaces de choix.

Passerelles de mobilité douce

Incluses dans le projet d'agglomération de 2^e génération, les passerelles de mobilité douce Nyon-Prangins et Bois-Bougy seront érigées d'ici à 2026. Attendues par bon nombre d'utilisateur-riche-s de la gare, elles permettront de rejoindre cette dernière par un itinéraire efficace et sécurisé pour les tou-te-s les adeptes de déplacements doux. Elles participeront aussi à l'objectif de rapprochement entre quartiers, favorisant les déplacements transversaux. Au-delà des déplacements quotidiens, ces infrastructures de mobilité donneront aux Nyonnais-es et aux visteur-euse-s de la ville l'opportunité de flâner dans un cadre paysager exceptionnel mais aussi de rejoindre des infrastructures de loisirs telles que la piscine de Colovray ou le futur parc des sports. De plus, les visiteur-euse-s de la région jouiront d'un itinéraire touristique de qualité, pouvant par exemple rejoindre avec facilité le Musée national à Prangins depuis le centre de Nyon en un temps record.



Pôle Gare

A l'horizon 2030, les travaux qui permettront aux Nyonnais-es de bénéficier d'un pôle multimodal entièrement renouvelé auront débuté. Ce lieu est en effet voué à devenir un espace d'échange, une interface de transports et un trait d'union entre les quartiers du nord et du sud de la ville. Là encore, la Municipalité souhaite créer un espace public de qualité. Il s'agit en effet de transformer ce secteur pour qu'il ne soit plus uniquement un lieu de transit mais qu'il se distingue comme porte d'entrée de la ville, que ce soit pour les 11'000 voyageur-euse-s qui passent quotidiennement par la gare de Nyon, les visteur-euse-s désireux-euses de découvrir la cité ou les habitant-e-s. En sus, de nouveaux logements seront créés afin de rendre cette zone vivante. De même, des commerces animeront cette dernière, complétant la «boucle des adresses» qui devrait, d'ici à 2030, avoir définitivement pris forme. Finalement, la mobilité durable prendra naturellement une place centrale dans ce secteur. Voies de mobilité douce et transports publics seront pensés pour permettre à chacun-e de se déplacer en toute sécurité et avec confort.



Chauffage urbain

Ce projet s'inscrit entièrement dans la volonté de la Municipalité de contribuer à la transition énergétique en produisant et distribuant des énergies renouvelables et locales. Étudié depuis 2015 déjà, le chauffage à distance représente une formidable opportunité de réduire l'empreinte carbone de la ville en s'appuyant sur des ressources de proximité. La Municipalité désire donc s'impliquer avec vigueur pour permettre à terme la création d'un réseau de chauffage urbain étendu. Au final, elle souhaite être en capacité de produire 90'000'000 de kWh et alimenter de nombreux bâtiments. Elle compte ainsi exploiter le potentiel énergétique régional en fournissant aux Nyonnais-es de la chaleur issue de la combustion du bois mais aussi, à terme, de la géothermie, des eaux usées ainsi que de l'eau du lac.

Mise en œuvre concrète

Demande des moyens humains et financiers adéquats

Au-delà des premières demandes déjà soumises au Conseil communal sur certains grands projets, il évident que les ambitions politiques exprimées ici demanderont de nouvelles ressources. La Municipalité espère sincèrement que le Conseil communal lui donnera les moyens de déployer son action, tout en étant parfaitement consciente – les ressources humaines et financières étant malheureusement limitées – qu'elle a, de son côté, à faire un grand travail de priorisation : elle devra reporter certains projets, en revoir d'autres à la baisse, voire en abandonner quelques-uns et questionner aussi le niveau de certaines de ses prestations.

Feuille de route évolutive, en lien avec le plan des investissements

Sur la base des objectifs exprimés, et en prenant comme épine dorsale les cinq projets emblématiques retenus, pour la plupart déjà engagés, la Municipalité souhaite donc élaborer, avec ses services, une véritable feuille de route pour l'ensemble des projets de la Ville. Celle-ci apportera une vue d'ensemble, répartie dans le temps, des très nombreux projets en cours ou à venir. Elle permettra surtout d'évaluer les besoins humains et financiers indispensables à leur concrétisation. Au travers de cet outil dynamique, en lien direct avec le terrain et le plan des investissements, la Municipalité pourra alors mieux identifier les éventuels manques ou points de blocage, et opérer des choix ou autres arbitrages entre projets.

**« La Municipalité
souhaite élaborer,
avec ses services,
une véritable feuille
de route pour l'ensemble
des projets de la Ville »**

Image Perdttemps: Paysagegestion, Localarchitecture Sàrl, Kung et associés, Mrs Partner
Image Colovray: Localarchitecture Sàrl, Pascal Heyraud, Ingphi SA, Energa Sàrl, Citect Ingénieurs Conseil
Image Passerelle Nyon-Prangins: Explorations Architecture
Photo aérienne gare: Michel Perret, Ville de Nyon

Éditeur: Ville de Nyon, 2022
Imprimé sur papier recyclé FSC
Conception & rédaction: M. Pierre-François Umiglia,
M^{me} Bérénice Georges et M. Thomas Deboffe, Ville de Nyon
Mise en page, graphisme et illustrations: M^{me} Annie a Marca, Ville de Nyon
Ateliers & accompagnement: M. Christophe Zimmermann, [Agora Publica](#)
Impression: BSR imprimeurs, 1196 Gland

Brochure téléchargeable sur : nyon.ch/LD30



